



## Refus part après vente maison familiale

-----  
Par plumiole

Ma mère vend sa maison.

peut elle garder toute la somme pour elle pour l'achat d'un futur appartement ou bien est elle obligée de nous donner notre part à ma soeur et moi ? sachant que nous souhaitons lui laisser l'intégralité.

Merci

-----  
Par ESP

Bonsoir

A qui appartient cette maison ?

Si c'est un bien propre de votre mère, elle est libre de faire ce qu'elle veut, vous n'êtes en rien concernés.